



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Département des examens et concours

Rectorat de l'académie de Nice

Le recteur de l'académie de Nice,

DEC

Département des Examens
Et Concours

53, avenue Cap de Croix
06000 NICE

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, session 2022, dans les académies d'Aix-Marseille et de Nice.

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours externes et internes pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2e classe et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces concours ;

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} :

Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type de préparateur-trice en sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2022, dans les académies d'Aix-Marseille et de Nice :

Présidente :

Madame VINCIGUERRA-CERAMI Christiane,
Co-doyenne des IA-IPR et inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale sciences de la vie et de la terre, rectorat de l'académie de Nice, Nice ;

Vice-président :

Monsieur DANLOS François,
Professeur certifié hors classe, lycée général et technologique Thierry Maulnier, Nice ;

Expert :

Monsieur CROCE Olivier,
Ingénieur de recherche de 1^{ère} classe, centre national de la recherche scientifique (CNRS), Nice ;

Membres :

Monsieur MARTORANA Vito,
Technicien de recherche et de formation en laboratoire, lycée général et technologique Thierry Maulnier, Nice ;

Madame TROVATELLO Dominique,
Technicienne de recherche et de formation en laboratoire, lycée général et technologique Saint-Exupéry, Marseille ;

ARTICLE 2 :

En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Nice, le